

Date : 25 janvier 2018

Lieu : ancien local de Ligue, 224 route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 18 h 00 par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Annaëlle ETHEVE, Lyne-May RALAIVAO, Sandrine THIEN CHOW KANG, Jean Marie BODIN, Frédéric DELCHIER, Marc DUBOURDIEU, Nathan PAYET, Robert RICHARD.

Membre(s) invité(s) : Christophe MOUQUET.

Absents excusés : Nelly ETHEVE, Benoît BROUSSEAU, Frédéric FOUCHER, Patrice ROBERT, Patrick SCHILLI, Vladimir VERCKEN.

Absents non excusés : Expédit MONTAUBAN.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 21 décembre 2017

Le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

II – Agrément des nouveaux adhérents

Aucune opposition n'ayant été soulevée pour les nouveaux inscrits, le T.T.T. compte à ce jour **un nombre de 87 adhérents**.

III – Stage de vacances

Ce stage est parfaitement tombé pendant le passage de Berguitta ! Seules deux journées ont pu se dérouler avec un nombre assez faible de jeunes stagiaires (8). Les conditions météo du lundi et mardi n'étaient pas trop favorables. Ensuite le gymnase était fermé.

IV – Tenue des équipes, décision

Les tee-shirts présentés par Patrice sont intéressants au regard de leur coût. Le short ne fait pas l'unanimité en revanche.

Lyne-May réclame plutôt des jupettes pour les filles.

Le président déclare que le prix du produit peut être absorbé par les finances du club.

Christophe évoque les frais de flocage qui peuvent être élevés. Annaëlle doit voir avec son contact (sponsor maillot des Féminines) s'il y aurait possibilité de prendre en charge les dépenses.

Christophe demande un nombre suffisant de tee-shirts pour les nouveaux arrivants et éventuellement la possibilité de pouvoir les vendre à ceux qui le veulent.

Dernière nouvelle : Patrice a envoyé un modèle de polo (deux fois plus cher que le tee-shirt). Le président va transmettre les infos aux membres du CA.

V – Composition des équipes de la phase 2 du Championnat

TTT F : Sophie, Manon, Cindy, Pamela

TTT 1 : Georges, Edouard, Kevin, Mohamed, Stanislas

TTT 2 : Gaston, René, Tiburce, Philémon, Marcel

TTT 3 : Sofiane, Teddy, Pascal, Simbad, Geoffroy

TTT 4 : Jean-Claude, Laurent, Jean-Edmond, Elliott, Paul

TTT 5 : Amandine, Junior, Sénéchal, Bruno, Jacques

TTT 6 : Cindy, Pablo, Basile, Pamela, Aubépin, Clément

Remplaçants : Aurélio, Luca, Marc, Nelly, Patrick, Robert, Vladimir

VI – Désignation d'un représentant pour l'Assemblée Générale de Ligue

Les conditions d'organisation de l'Assemblée Générale de Ligue est pour le moment assez floue. On devrait en fait avoir deux réunions : une le 3 février, l'autre le 7 mai 2018.

Nos désaccords commencent avec l'ordre du jour de ces AG. Le 3 février un certain nombre de points figuraient à l'ordre du jour, ce que contestent 4 clubs de La Réunion (dont le TTT). Pour faire simple on voudrait que l'AG du 3 février ne concerne que l'année 2016 (il y a un peu de retard ...) et celle du mois de mai 2018 que l'année 2017 (là aussi ...).

La balle est dans le camp du président de Ligue, sachant que les 4 clubs « frondeurs » se lanceraient dans des opérations d'annulation de toute AG qui ne respecterait pas les textes fédéraux.

Christophe MOUQUET est désigné représentant du Tampon Tennis de Table pour l'assemblée du 3 février. Le Conseil d'Administration lui prépare un document à lire ou communiquer ce jour-là, dans lequel sont reprises ses décisions concernant les points qui seront exposés à l'ordre du jour.

Marc DUBOURDIEU représentera le Tampon Tennis de Table lors de l'Assemblée Générale du 7 mai.

La tendance actuelle serait de rejeter en bloc tous les rapports qui seront dévoilés en AG de Ligue. Nous nous appuyons pour cela sur un courrier fédéral (on en reparle dans un point ci-dessous) qui épingle la manière dont est gérée la LRTT. Nous irions même jusqu'à présenter une motion de défiance le jour de la réunion.

VII – Actions extra sportives pour l'année 2018

Pique-nique : oui, dans les Hauts, durant les vacances de mars

Dîner dansant : non

Repas de club de fin de saison : oui

Pot de fin d'année : oui

VIII – Préparation de l'Assemblée Générale 2018, évaluation et tableau de bord

Le président a envoyé le tableau de bord quadri annuel que nous utilisons pour évaluer tous les aspects de la gestion de notre association.

Un certain nombre de points positifs et négatifs apparaissent. Ces items serviront lors des rapports qui seront présentés en AG : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, budget prévisionnel, actions CNDS à engager.

Robert RICHARD signale qu'il manque des indicateurs : nombre d'arbitres, de juges et d'entraîneurs. Le président en convient. Le tableau sera modifié en conséquence.

IX – Affaires de Ligue, litige avec le PICP

Nous avons enfin obtenu gain de cause. Au vu des faits, c'était quand-même la moindre des choses. Plus embêtant, le club de Petite-Ile est maintenant dans l'embarras. Nos voisins n'ont jamais voulu admettre qu'ils se trompaient sur le sujet, malgré nos avertissements.

La LRTT est en grande partie responsable de cette décision en la défaveur de nos voisins sudistes. Ignorant les divers avertissements fédéraux, elle a elle-aussi fait la sourde oreille sur ce problème, s'est enfermée dans ses certitudes, avec les conséquences que l'on connaît ce jour.

Pire pour elle, la FFTT s'est penchée sur tous les dysfonctionnements sportifs, administratifs et financiers. Le constat est très inquiétant. La dette de 8 000 euros envers la Fédération nous le rappelle malheureusement.


Nous avons bien conscience de ne pas être au top de la popularité vis-à-vis de la moitié des clubs réunionnais. Cependant notre action, soutenue par trois autres associations, s'est avérée juste et responsable. Elle a permis par ailleurs de mettre le doigt sur des faits fort regrettables pour le ping péi. Nous espérons maintenant que les autres responsables de clubs qui ne nous aiment pas trop, ouvriront un tout petit peu les yeux.

X – Questions diverses

- **Réouverture du bar** : Robert est content. Il va pouvoir offrir un coup à tout le monde avec ses deux cartes pleines. Christophe demande à ce que le bar soit positionné dans la plus grande longueur de la salle.
- **Travaux dans la salle** : la municipalité du Tampon annonce la réfection du gymnase pour un montant de 900 000 euros. Notre sol devrait changer (Taraflex de couleur framboise) et les lumières seront refaites (lampes à Led). Robert demande à ce qu'on dispose d'une entrée indépendante avec mise à disposition de clés pour accéder à notre salle.
- **Fermeture envisagée de la salle** : le Directeur du Service des Sports signale que nous serons obligés de passer en position « survie » durant la période des travaux qui prendront au moins 8 mois. Il faudra qu'on nous retrouve un lieu d'entraînement. Nous ne pourrons plus envisager organiser de grandes manifestations durant cette période et serons peut-être même obligés de nous déplacer tout le temps pour le championnat par équipes. Nous ne pouvons qu'accepter ces conditions.
- Lyne-May nous signale que le collège de la Châtoire dispose d'un gymnase. Idée à creuser.
- **Accès à la salle dès la rentrée** : la municipalité devrait nous rendre autonomes pour l'entrée dans le gymnase (les week-ends), du fait de la diminution du nombre de personnel de gardiennage.
- **Nouveau site Web** : il sera lancé le week-end du 29/30 janvier.
- **Facebook** : Victor prend en charge notre page. Les codes lui seront communiqués.

- **Gala des champions** : il aura lieu le 31 janvier à partir de 18 H au théâtre Luc Donat. Sont convoqués : Nisha, Louis, Annaëlle, Sébastien C., Jean-Marie, Robert et l'équipe de D2 de la saison passée (Lyne-May, Annaëlle, Nelly, Arnaud).
- Le président se rend en mairie vendredi 27 janvier afin de signer le document donnant accès aux subventions pour l'année 2018.
- Le président va suivre samedi matin à La Possession une formation sur la manipulation du logiciel GIRPE (gestion de la saisie des rencontres de R1). Nous ne savons toujours pas si l'utilisation est obligatoire durant la rencontre ou si elle peut être différée. Dans le premier cas, nous n'avons pas d'ordinateur portable dédié à cette opération (le logiciel ne fonctionne que sous Windows). On aura sans doute plus de précisions samedi.
- Jean-Marie revient sur le tableau de bord et la mention de l'organisation d'un tournoi International. Robert et Marc évoquent ce qu'ils ont connu il y a 20 ans. Le président parle de la difficulté à refaire ce type d'opération. Robert ne voit rien d'impossible dans l'opération. Hébergement et restauration pourraient facilement être pris en charge. Se pose juste le problème des billets d'avion des participants.
- Le CA décide de ne pas donner suite à l'organisation du 4^{ème} tour des Critériums au Tampon le 11 février. Nous ne sommes pas certains que les lumières seront réparées d'ici là.

La séance est levée à 19 h 15.



Le président